

## Études littéraires africaines

AMSELLE (Jean-Loup), *L'Invention du Sahel*.  
Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2022, 172 p. –  
ISBN 978-2-365-12356-3

Alice Chaudemanche



Number 55, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1106475ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1106475ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

### ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Chaudemanche, A. (2023). Review of [AMSELLE (Jean-Loup), *L'Invention du Sahel*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2022, 172 p. – ISBN 978-2-365-12356-3]. *Études littéraires africaines*, (55), 185–187.  
<https://doi.org/10.7202/1106475ar>

**AMSELLE (Jean-Loup), *L'Invention du Sahel*. Vulaines-sur-Seine : Éditions du Croquant, 2022, 172 p. – ISBN 978-2-365-12356-3.**

Le dernier ouvrage de l'anthropologue Jean-Loup Amselle est un recueil de cinq courts chapitres, qui trouve son unité dans la déconstruction de la notion de « Sahel ». Une partie des textes qui composent ce recueil est issue des réflexions menées collectivement dans le cadre du séminaire « Anthropologie et historicité : le Sahel à l'envers » (organisé par Jean-Loup Amselle, Anne Doquet et Alexis Roy ; EHESS, 2020-2021) ; d'autres reprennent des éléments présents dans les travaux antérieurs de l'auteur ou dans des articles de parution récente. En retraçant l'histoire de la notion de « Sahel » et en passant au crible ses multiples usages, tant sur la scène géopolitique que sur la scène culturelle, l'auteur cherche à démontrer que les problèmes que rencontrent actuellement les pays de la zone sahélienne, le Mali en particulier, proviennent en partie de l'invention du « Sahel » par la colonisation européenne et de la manière dont cette dernière a su imposer cette catégorie aux acteurs africains aussi bien qu'aux acteurs occidentaux.

Le premier chapitre (« Le Sahel, une catégorie coloniale française ») retrace la genèse de l'« invention » du Sahel en tant que « zone de transition et de contact géographique et ethnique entre le Sahara et la savane », mais aussi « zone de séparation [...] reposant sur la rupture des réseaux qui traversent les différentes zones et les différentes ethnies » (p. 18). L'auteur relit les écrits des premiers chroniqueurs arabes, les récits de voyages des explorateurs européens du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle en prêtant attention aux catégories utilisées pour délimiter les territoires situés au sud du Sahara. Il remarque que l'anthropologie coloniale française reprend les classifications arabes antérieures, comme celles de Sahara (désert) ou de Sahel (rivage). Sur le plan géographique, c'est dans le rapport de mission au Soudan (1899-1900) du botaniste Auguste Chevalier que J.-L. Amselle trouve une première caractérisation du Sahel en tant que région « bio-climatique » particulière. Mais la notion de Sahel n'est pas seulement géographique : elle associe à ces caractéristiques une définition « ethnique » héritée des classifications raciologiques de Faidherbe entre trois races (« blanche », « rouge » et « noire »). L'auteur montre la permanence de ces stéréotypes raciaux dans la manière dont l'armée française interprète les conflits au Sahel. Il voit dans la crise sahélienne actuelle les traces de « [l']oubli de la charnière nord-sud et des “chaînes de sociétés” méridiennes qui traversent l'Afrique de l'Ouest depuis des siècles » (p. 23).

Cette hypothèse se trouve renforcée dans le chapitre 3 (« L'ethnisation du conflit sahélien ») par l'analyse des fantasmes ethniques issus de l'imaginaire colonial, dont l'auteur montre qu'ils imprègnent encore les esprits des intervenants extérieurs au Sahel (militaires, ONG...) : le

« fantasme touareg » qu'il compare à celui qui a entouré les populations berbères d'Algérie, le « fantasme peul » qui se traduit par l'association presque systématique des groupes peuls à des bastions de djihadistes et le « fantasme mandingue » qui fait percevoir les populations bambaras et dogons comme faiblement islamisées et essentiellement pacifistes. Une telle représentation conduit nécessairement à la rigidification des identités. Elle n'est pas le seul fait des intervenants extérieurs : les acteurs de l'État malien, engagés dans une politique nationaliste de « mandinguisation » du pays, ont ainsi contribué à ce durcissement via l'instauration de l'état civil et la mise en place de recensements ethniques. On assisterait donc, selon J.-L. Amselle, à un « retour du refoulé colonial » (p. 93)

Les chapitre 4 et 5 livrent des clés pour comprendre les débats qui animent la vie politique du Mali contemporain. Le chapitre 4 (« Rhétoriques du pouvoir au Mali ») étudie les modèles anciens du pouvoir qui servent de référents dans les discours des politiciens. Deux modèles sont omniprésents dans la rhétorique du pouvoir : le modèle hiérarchique, symbolisé par la Charte de Kurugan Fuga, instaurée par Sunjata Keita au XIII<sup>e</sup> siècle, et le modèle égalitaire, qui trouverait son expression dans le « serment des chasseurs ». L'auteur démontre que ces deux modèles ont en réalité pour point commun d'être des modèles guerriers. Les Chartes du Mandé sont porteuses d'une philosophie ambiguë où la démocratie n'exclut pas le principe hiérarchique et la rhétorique militaire. Le chapitre 5 s'intéresse aux enjeux politiques de l'excision et de l'homosexualité en montrant les apories de la réprobation morale, posture majoritairement adoptée par les puissances occidentales et les ONG. En s'appuyant sur les discours des politiciens et des chefs religieux ainsi que sur des conversations avec des amis maliens, l'auteur remet en perspective ces débats de société : l'opposition entre le discours des dirigeants « laïcs » et celui des leaders musulmans serait un jeu hypocrite au service d'un partage du pouvoir bien compris. Le verdict est simple : « seule une réprobation de l'homophobie venant de leaders musulmans se sentant assez forts pour combattre cette attitude pourrait être d'une quelconque efficacité » (p. 134).

La littérature africaine n'est pas absente de ce recueil de textes. Le deuxième chapitre (« Le formatage de l'intellectuel francophone ») passe au crible l'œuvre d'essayistes, d'écrivains et de cinéastes « sahéliens » en qui l'auteur voit des intellectuels formatés par un lobby journalistique « africanophile » (les médias de la « Françafriche ») qui s'achèterait une conscience antiraciste tout en flattant le désir d'exotisme de ses lecteurs. Il s'intéresse en particulier à leur rapport à l'islam, qui selon lui oscille entre « anti-islamisme » et « préférence soufie », et regrette une tendance générale à la caricature et à la diabolisation. Il dénonce également la prégnance, au sein de ces productions artistiques, de l'« homonationalisme » et du « fémonationalisme », définis comme la projection de valeurs occidentales concernant l'homosexualité et le féminisme. Cette

« lecture politique » (p. 29) des œuvres littéraires et cinématographiques, mise en perspective avec les productions des essayistes, met en garde contre le risque de dépolitisation qui plane derrière une utilisation consensuelle de notions telles que l'animisme, l'afro-futurisme ou le féminisme. Mais peut-on vraiment réduire les œuvres de Mariama Bâ, de Seydiou Badian, de David Diop, de Mohamed Mbougar Sarr et de Djaili Amadou Amal à des productions pré-formatées au sein d'une matrice intellectuelle dominée par les valeurs occidentales ? On regrette que ce chapitre ne dialogue pas plus directement avec les travaux des spécialistes des littératures africaines.

Alice CHAUDEMANCHE

**BERTHO (Elara), *Léopold Sédar Senghor*. Paris : Presses universitaires de France, coll. Biographies, 2023, 170 p. – ISBN 978-2-130-83822-7.**

Paru en février 2023 aux PUF, ce petit *Senghor* (170 pages, format poche et gros caractères) vient s'ajouter à la liste des publications qui attestent une riche actualité autour de l'œuvre poétique, théorique et politique du premier président du Sénégal. Bien que ses archives normandes – la ville de Verson conserve un fonds important et inédit – ne soient toujours pas accessibles et que la plupart de ses livres demeurent aujourd'hui introuvables en librairie, les volumes de *Liberté* parus au Seuil n'ayant pas été réédités, une vaste relecture interdisciplinaire de Senghor est aujourd'hui en cours. En témoignent notamment la belle exposition « Senghor et les arts, réinventer l'universel » en cours au musée du Quai Branly-Jacques Chirac et la constitution d'un groupe de recherche international (CNRS/ENS-UCAD) qui déploie ses activités entre le Sénégal et la France. La réception de Senghor est remarquablement différente dans l'un et l'autre de ces pays, entre lesquels il a vécu toute sa vie. Pour la jeune société civile du Sénégal, il est devenu une figure repoussoir, au mieux autoritaire, au pire tyrannique et complice du néocolonialisme français, tandis qu'en France, où son départ volontaire du pouvoir en décembre 1980 lui confère une aura de démocrate, on le connaît surtout pour son rôle fondateur dans l'édification de la négritude des années 1930. Le chantier de relecture de son œuvre s'intéresse à des moments moins connus de son parcours, comme la conceptualisation et la promotion de son projet fédéraliste – dont Sébastien Heiniger (*Décolonisation, fédéralisme et poésie chez Léopold Sédar Senghor*, 2022) et Joshua I. Cohen (« Locating Senghor's École de Dakar: International and Transnational Dimensions to Senegalese Modern Art, c. 1959-1980 », *African Arts*, vol. 51, n°3, 2018) analysent les traces dans sa poésie et dans sa politique culturelle.

Contrairement aux biographies précédentes, publiées pour la plupart du vivant de Senghor et faisant la part belle aux années de formation, le